



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 4 juin 2024 — N° 135**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées.

---

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Humanité & inclusion Canada, dans le cadre de la Semaine nationale de l'accessibilité.

---

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bernard Gauthier.

---

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens et les élus à se mobiliser pour la préservation du Natatorium de Verdun.

---

Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Guy April et René Gingras.

**4 juin 2024**

---

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de souligner le Mois de sensibilisation à la sclérose latérale amyotrophique.

---

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Barbeau.

---

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la démarche Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé.

---

Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Concertation Montréal.

---

Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de féliciter la Maison des jeunes L'Aigle, lauréate du Prix d'excellence du Gala Les Pléiades.

---

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme La Traversée.

---

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Doris Proteau.

---

**4 juin 2024**

---

À 13 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 67 Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 67.

\_\_\_\_\_

**4 juin 2024**

---

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 699 Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y consacrer le droit à un logement décent

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 699.

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 384 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le parachèvement de la Route verte entre les municipalités de Lanoraie et de Sainte-Geneviève-de-Berthier.

(Dépôt n° 1619-20240604)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Grandmont (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 314 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à l'annulation des dessertes de la colline parlementaire par la Société de transport de Lévis.

(Dépôt n° 1620-20240604)

4 juin 2024

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

### Motions sans préavis

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Prass (D'Arcy-McGee) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les sites d'inhalation ou d'injection supervisés; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de la Langue française, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rejette vigoureusement les propos affirmant que le Québec serait plus fort s'il était un État officiellement bilingue;

QU'elle rappelle son histoire riche, ponctuée de gestes audacieux pour défendre et assurer la vitalité de sa seule langue officielle, le français;

QU'elle affirme sans nuance que la force de la nation québécoise ne réside certainement pas dans le bilinguisme, mais dans son caractère distinct, avec sa culture unique et dans sa spécificité résolument francophone.

**4 juin 2024**

---

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **294** en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'accès aux soins de santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à Caroline Dawson, sociologue et écrivaine de renom, pour sa brillante contribution à la littérature et à la société québécoises;

QU'elle reconnaisse l'impact profond de ses œuvres littéraires, notamment son premier roman « Là où je me terre », qui a su capturer les réalités complexes et souvent douloureuses de l'immigration, offrant une voix puissante et authentique aux immigrants et aux réfugiés du Québec;

QU'elle souligne l'importance de l'apport et de l'héritage de la communauté chilienne dans son parcours et dans ses œuvres;

4 juin 2024

---

QU'elle exprime sa gratitude pour son engagement indéfectible en faveur de la justice sociale et sa capacité à tisser des liens humains profonds et significatifs, inspirant ainsi une nouvelle génération d'écrivains et de gens épris de justice et d'inclusion;

QU'elle exprime ses condoléances sincères à sa famille et son conjoint, ses amis et ses collègues, en particulier à ses enfants, pour qui elle était une mère dévouée et aimante;

QU'enfin, une minute de silence soit observée en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Lévesque, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports.

4 juin 2024

---

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'étude des observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques ainsi que des rencontres tenues dans le cadre du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 31 mai 2024, sur la motion de M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, proposant que le principe du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

4 juin 2024

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi limitant le droit d'éviction des locateurs et renforçant la protection des locataires âgés, ainsi que les amendements transmis par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, du consentement de l'Assemblée, Mme Soucy, première vice-présidente, procède à la lecture et à la mise aux voix individuelle des amendements proposés par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

Est d'abord mis aux voix l'amendement proposé par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) modifiant l'article 2.

L'amendement est rejeté.

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) modifiant l'article 5.

L'amendement est rejeté.

Enfin, le rapport est adopté.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, ainsi que l'amendement transmis par Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont).

L'amendement est déclaré recevable.

Un débat s'ensuit.

À 17 h 59, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 heures, conformément à l'ordre adopté le 23 mai 2024.

4 juin 2024

---

Les travaux reprennent à 19 heures.

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, ainsi que sur l'amendement transmis par Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont).

Le débat terminé, du consentement de l'Assemblée, M. Benjamin, troisième vice-président, procède à la lecture et à la mise aux voix de l'amendement proposé par Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont).

L'amendement est rejeté.

Le rapport est adopté.

#### *Adoption du principe*

M. Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, propose que le principe du projet de loi n° 32, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 32 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 32 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

---

**4 juin 2024**

---

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 5 juin 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 20 h 58, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 juin 2024, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 4 juin 2024, à 13 h 40, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, M. Lemieux (Saint-Jean), M. Asselin (Vanier-Les Rivières), Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) et Mme Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), les représentants du premier ministre, de Mme Nichols (Vaudreuil) et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 56 Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

4 juin 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Roberge, ministre de la Langue française, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 294)

POUR - 106

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Prass (PLQ)
(Prévost)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Kelley (PLQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Labrie (QS)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Mallette (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	
(La Pinière)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	
Champagne Jourdain	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	
(CAQ)			